

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 10
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 8

L'an deux mille dix-huit
le vendredi 6 juillet, à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est
rendu, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
la présidence de son Maire, Jean-Pierre KOËGLER.

DATE DE LA CONVOCATION

le 1^{er} juillet 2018

Étaient présents : Jean-Pierre KOËGLER, Jean-Baptiste MÉRILLOT,
Jacques GRANGEREAU, Nicolas GETE, Céline PICHON, Andgeline
OZEREE, Gérard PIANET.

DATE D’AFFICHAGE

le 12 juillet 2018

Étai(en)t excusé(e)(s) : Daniel BERTOCCHI, Annick VACELET,
Alexis MURA (pouvoir à Jean-Pierre KOËGLER).

Est désigné Secrétaire de séance : Nicolas GETE.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

**Rapport sur le Prix et la Qualité du
Service de l'eau (RPQS) pour
l'année 2017.**

Le Maire rappelle, à l'Assemblée, que le Code général des collectivités
territoriales (C.G.C.T.) prévoit que le Maire doit présenter, à son assemblée
délibérante, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public
(R.P.Q.S.) pour chacun des services publics de l'eau et de l'assainissement,
dont la Commune est compétente. Seul, le service de l'eau est de
compétence communale.

n° 2018 - 12

Le rapport, du service de l'eau, de l'année 2017 est donc présenté aux
Conseillers Municipaux et sera mis à la disposition du public, sur le site de
la commune à l'adresse : <https://www.miery.fr/service-de-l-eau.htm> et en
Mairie (consultable aux dates et heures d'ouverture au Public).

Il contient toutes les informations techniques et financières du service de
l'eau, en fonction d'une présentation réglementée. Des factures types d'un
ménage, consommant 120 m³ d'eau, et d'un élevage, consommant 720 m³
d'eau, y sont incorporées. La Synthèse, des analyses effectuées en 2017,
transmise par l'Agence de l'eau, est, également, proposée.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

**- prend acte de la présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du
Service de l'eau, de l'année 2017.**

les an, mois et jour que dessus,

Le Maire


Jean-Pierre KOËGLER

